

## Vers un changement des rythmes scolaires à la rentrée 2022 ?

La question des rythmes scolaires est régulièrement mise en débat. Entre rythme biologique de l'enfant, condition de travail des enseignants et recherche d'économie, on vous expose un tour d'horizon de cette question et on vous exprime la position des élus aigondignois.

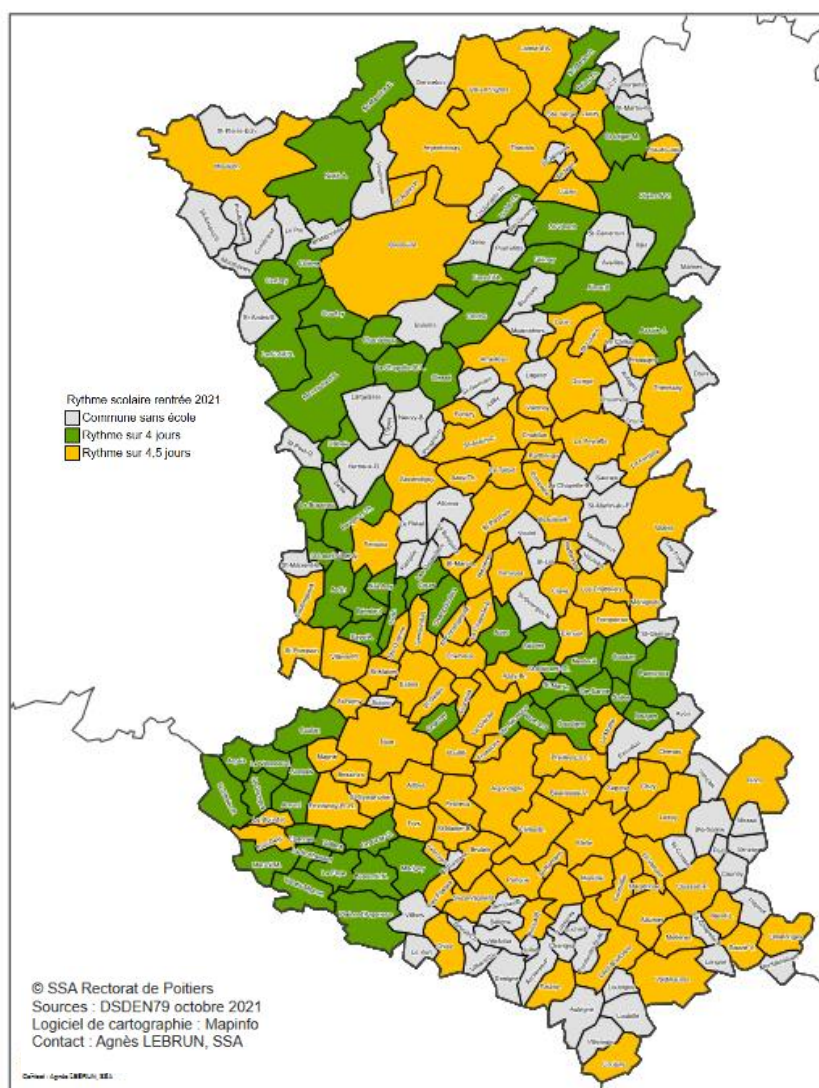
L'Inspection Académique des Deux-Sèvres, invite les directeurs-trices d'écoles à inscrire lors d'un Conseil d'école extraordinaire la question de l'organisation de la semaine scolaire pour la rentrée 2022. Les Conseils d'école, composés des maîtres d'école et de leur remplaçants, des représentants des parents d'élèves et de 2 élus de la commune, seront amenés à se prononcer entre novembre et décembre 2021 pour la semaine de 4 jours<sup>1/2</sup>.

### Ce que dit la loi

En France, les rythmes scolaires sont organisés en 9 demi-journées. Ainsi, les heures d'enseignement sont réparties sur 4 jours <sup>1/2</sup>, comprenant le mercredi matin, une organisation du temps scolaire sur 4 jours étant dérogatoire.

Cette répartition est une exception française. En Europe ou dans l'OCDE, l'enseignement est réparti à minima sur 4 jours <sup>1/2</sup> voire sur 6 jours.

Rythmes scolaires en Deux-Sèvres à la rentrée 2021



## Rythmes scolaires des élèves de primaire en France et en Europe

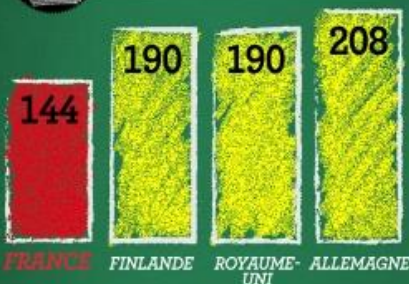
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
FEDERATION EUROPEENNE DE LA RECHERCHE SCOLAIRE (2007)

### NOMBRE DE SEMAINES DE VACANCES ESTIVALES

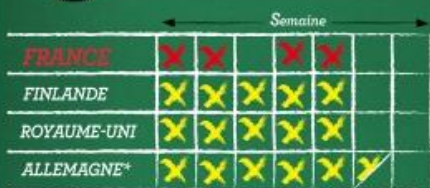
10 à 13 semaines 9 semaines 6 semaines



### NOMBRE DE JOURS DE CLASSE PAR AN



### NOMBRE DE JOURS DE CLASSE PAR SEMAINE



(\*) 5 jours par semaine, voire 5,5 jours dans certains Länder

### NOMBRE D'HEURES DE CLASSE PAR SEMAINE



## Petite histoire du calendrier scolaire en France

Sous la 3<sup>ème</sup> république, l'écolier était en classe 6h/jour et 5 jours/7. Les écoliers bénéficiaient de 2 jours de repos : le jeudi pour le catéchisme et le dimanche. Les grandes vacances duraient 1 mois ½ auxquels s'ajoutaient une semaine à Pâques et quelques jours fériés.

Au fil des années, le calendrier scolaire devient un enjeu économique et touristique ou pour répondre aux intérêts des adultes sans cohérence avec les rythmes biologiques et les besoins des enfants. Les grandes vacances d'été sont créées pour réaliser les tâches agricoles des combattants morts au front ou handicapés, les vacances de février pour satisfaire le lobby du tourisme blanc.



2. Le nombre d'heures de cours à l'école n'a fait que diminuer depuis 100 ans. L'augmentation de la part des congés a été déterminante, ainsi que, plus récemment, l'adoption de la semaine de quatre jours en 2008. Malgré cette diminution, le nombre de jours d'école est si faible (144 sur l'année) que les journées d'école des Français sont les plus longues du monde. Une situation peu compatible avec le rythme de l'attention.

Source : « Pour une meilleure attention à l'école » Cerveau et Psycho - L'essentiel - N°11 - 2012

La semaine de 4 jours est instituée en 2008 pour répondre aux « habitudes sociétales de week-end » pour être remise en cause en 2013 à l'appel de l'académie de médecine et de travaux et recherches conduits en la matière. Les conclusions des scientifiques et de l'Observatoire des Rythmes scolaires sont sans appel. **La semaine de 4 jours est à bannir !**

## Et le bien-être de l'enfant dans tout cela ?

Les conclusions des scientifiques et de l'Observatoire des Rythmes scolaires sont sans appel. **La semaine de 4 jours est à bannir !**

### Aspects préjudiciables de la semaine de 4 jours :

- Elle ne respecte pas le rythme psychologique et physiologique de l'enfant,
- Elle concentre les savoirs fondamentaux sans moment de respiration,
- Elle diminue la vigilance et augmente les comportements d'adaptation à l'école,
- Elle diminue les temps d'enseignement consacrés aux activités d'éveil, sportives ou artistiques,
- Elle est préjudiciable pour les élèves en difficulté,
- Elle participe de la désynchronisation du rythme de l'enfant,
- Elle est source de fatigue (par la concentration des savoirs), de mauvaise performance et de désintérêt pour l'école,
- Elle creuse le fossé entre ceux qui

bénéficient d'activités périscolaires et ceux qui n'en bénéficient pas,

Enfin, un jour de « congé » ou dit de repos n'est nullement profitable à des enfants livrés à eux-mêmes ou devant des écrans, bien au contraire. Il fragilise d'autant plus que les enfants ne sont pas dans un schéma d'apprentissage régulier mais découpé.

### Quels sont les aspects positifs de la semaine de 4 jours ½ ?

- Une meilleure articulation entre les temps de décloisonnement scolaires / périscolaires
- L'accès à des activités d'éveil, physiques ou culturelles à tous les élèves ; activités indispensables pour le savoir vivre ensemble et le développement personnel de l'enfant
- Une meilleure sociabilisation des écoliers qui améliore leur conduite et le climat scolaire



## Crise sanitaire, réforme et énième réforme

La crise sanitaire a eu un effet désastreux sur l'organisation des temps scolaires entre la fermeture des écoles, les enfants qui pouvaient être scolarisés ou pas, les enseignements laissés aux familles par des outils numériques ou papiers...

Les performances des petits écoliers français se sont effondrées depuis 1995. Ne leur imposons pas une énième réforme sans fondement qui les mettra davantage en difficulté.

4 jours ou 4 jours et demi ? N'oublions pas les enfants ! Travaillons pour mieux d'école et pas moins d'école.

Les élus communautaires ont voté majoritairement pour le maintien de l'école à 4 jour ½ privilégiant ainsi une politique éducative ambitieuse et respectueuse du bien-être des enfants.



## L'ORIGINE DE LA MISE EN PLACE DES « TAP » (Temps d'Activités Périscolaires)

Les TAP résultent de l'évolution des rythmes scolaires. Pourquoi ? Comment ? On vous explique ...

Les TAP proviennent de l'entrée en vigueur du décret du 24/10/2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires. Ce décret vise la modification des rythmes scolaires.

Ce décret prévoit la mise en place d'une semaine de 24h d'enseignement au lieu de 26h (depuis 1990) réparties en 9 demi-journées afin d'alléger la journée d'enseignement des enfants. Cette répartition est prévue sur les lundis, mardis, mercredis matin (ou samedi matin sur dérogation) jeudis et vendredis à raison de 5h30 d'enseignement maximum par jour.

**C'est l'instauration de la semaine à 4.5 jours dont l'objectif principal est de mieux respecter les rythmes biologiques des enfants.**

Le texte prévoit la mise en place d'APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) par les enseignants pour les élèves en difficulté dans leurs apprentissages ou pour une aide au travail personnel. Pour les professeurs, ces APC viennent s'ajouter aux 24h d'enseignement pour tous les élèves.

### Petit historique :

En avril 2013, pour compenser les 2 heures d'enseignement supprimées, l'Etat demande aux communes de **mettre en place les TAP dès la rentrée 2013** moyennant une prise en charge financière.

La diminution des heures d'enseignement et la mise en place des TAP visent **un double objectif** : mieux équilibrer la semaine scolaire en allégeant les journées pour mieux prendre en compte les capacités de concentration et d'apprentissage de l'enfant, lui permettre de s'épanouir et s'éveiller en lui proposant un éventail d'activités sportives, culturelles et créatives de complément. Ce sont les communes et les intercommunalités qui organisent les TAP en prolongement du temps de classe.

Les 4 ex-communes historiques d'AIGONDIGNÉ (Aigonnay - Mougou - Thorigné - Ste Blandine) mettent rapidement en place ces TAP pour 2 raisons :

A l'époque, l'Etat promet un financement (pendant 2 ans) aux communes qui organiseront ces TAP dès la rentrée 2013.

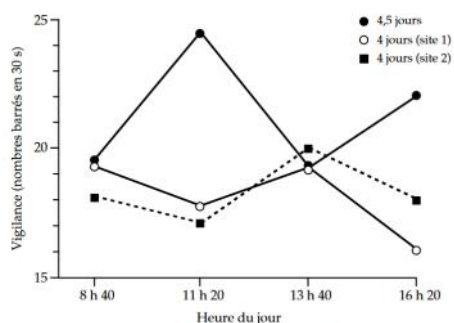


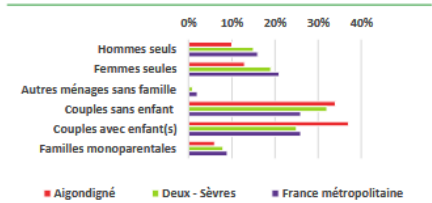
Figure 4.4 : Fluctuations journalières de la vigilance d'élèves de 6-7 ans travaillant 4 jours (2 sites géographiques différents) ou 4,5 jours par semaine (lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi matin) (d'après Testu, 1994b)

Selon l'étude ci-dessus, durant une semaine de 4,5 ou 5 jours, la vigilance de l'enfant suivrait des fluctuations assez proches de son rythme chronobiologique. En revanche, sur une semaine de 4 jours, l'inversion de la rythmicité de l'enfant montrerait une forme de désynchronisation accompagnée de fatigue potentielle et baisse des performances pour l'enfant.

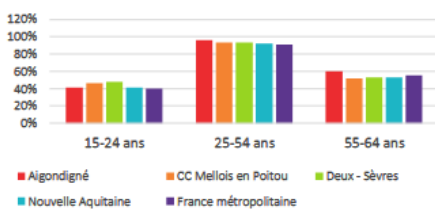
- Un développement plus favorable à l'autonomie, à la prise de responsabilité et à l'affirmation de soi
- Un emploi du temps scolaire moins chargé, plus respectueux de l'enfant, de son développement et de ses rythmes comportementaux et biologiques
- De meilleures conditions d'apprentissage indispensables à la réussite éducative

La 2ème raison est liée à notre profil de population : de nombreux jeunes parents actifs, ce qui est toujours le cas par ailleurs. Si les communes ne mettent pas rapidement en place ces « activités » les enfants seront confrontés à un allongement de leur présence en garderie puisque leurs parents travaillent.

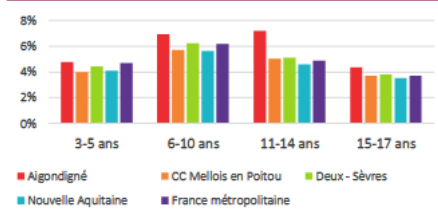
**Indicateur clé | Répartition des ménages par type**



**Taux d'activité par tranche d'âge**



**Part des 3-17 ans au sein de la population**



Source : Données INSEE 2017 - Profil Croisé Aigondigné - Ithéa 2021

Depuis des années, l'objectif des communes est de maintenir leur service public et prioritairement leurs écoles afin de ne pas disparaître. Une commune qui perd son école, perd peu à peu le renouvellement de sa population, les jeunes parents ne s'installant pas dans des communes sans école. C'est pourquoi, l'essentiel du budget des 4 communes est consacré aux écoles afin d'y maintenir un niveau de confort et une organisation qui permettent aux enfants, aux enseignants et aux agents de s'y sentir aussi bien que possible.

C'est d'ailleurs essentiellement cet objectif qui a motivé la fusion de nos 4 communes : **batailler pour conserver notre compétence scolaire afin de conserver une gestion et une organisation de proximité pour le bien être des enfants, des enseignants, et des agents.**

Dans cet objectif, AIGONDIGNÉ continue aujourd'hui à proposer des TAP (gratuits) aussi variés que possible et qui répondent à la commande de départ, c'est-à-dire des activités sportives, culturelles, et créatives.



**Pour quelles activités ?**

**Des activités sportives :**

avec des jeux extérieurs, des jeux de motricité, de la danse, de la gym, de la coudry (à venir) du hand, ...

**Des activités culturelles :**

avec des ateliers autour du théâtre, de la bande dessinée, de la peinture, de la vidéo, de la lecture, de la musique, de la nature et de l'environnement, un atelier sur la reproduction d'édifices et de bâtiment en bâtonnets et allumettes ...

**Des activités créatives :**

avec des jeux de société / des ateliers puzzle / des jeux de construction autour du thème spécifique « le tour du monde » / construction de jeux géants / des jeux d'imitation ...

**Qui intervient auprès des enfants dans le cadre de ces activités ?**

Les agents communaux qui animent des ateliers selon leurs choix et leurs compétences notamment sur des activités sportives, ludiques et créatives!

Des intervenants extérieurs avec notamment l'association Belle et Lambon (ALSH) mais aussi depuis 2013, chaque commune a pu faire appel aux diverses associations présentes à proximité ou bien à des professionnels qualifiés.

La commune d'AIGONDIGNÉ profite de ce zoom sur les TAP pour souligner et remercier l'ensemble des personnes qui participent ou ont participé à l'organisation de ces activités depuis des années (élus, agents, APE, enseignants, intervenants extérieurs, associations, ...) afin d'offrir à nos enfants des activités de qualité grâce à leur investissement, leur créativité, et leur inventivité ...



Nous souhaitons la bienvenue à Laetitia, nouvelle coordinatrice en charge de l'organisation des TAP depuis septembre 2021.



Retrouvez toutes les actus sur [www.aigondigne.fr](http://www.aigondigne.fr)



**ZOOM** | N°2 - Novembre 2021  
 N°ISSN en cours  
 Directeur de la Publication : Patricia ROUXEL  
 Coordination : S. de RUFFRAY, N. DOYLE, L. ZAPATA  
 Rédacteurs : C. GARNIER, P. ROUXEL  
 Rellecteurs : C. AIMON | Mise en page : L. ZAPATA  
 Contact : S. de RUFFRAY - [rvac@aigondigne.fr](mailto:rvac@aigondigne.fr)